

3.9 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, utilisant la définition des catégories d'entreprises de la loi de modernisation de l'économie (LME), les encours de crédits mobilisés accordés aux PME sont de 436,7 milliards d'euros à la fin décembre 2019, soit une hausse de 6 % sur un an. Ils représentent 42 % du total des encours mobilisés. Pour les autres catégories d'entreprises, les encours sont à peu près stables sur la période : + 0,3 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et + 0,6 % pour les grandes entreprises (GE).

Les catégories retenues ici isolent certaines **sociétés civiles immobilières** (SCI) et les entreprises qui n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédits mobilisés accordés à ces entreprises représentent 185,5 milliards d'euros fin décembre 2019 (18 % du total) et augmentent de 9,8 % sur l'année (*figure 1*).

L'ensemble des activités immobilières représente plus du quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (114,2 milliards d'euros). Viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (62,5 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (52,1 milliards), l'industrie (45,6 milliards) et le soutien aux entreprises (38,7 milliards). Les autres secteurs portent chacun entre 23 et 28 milliards d'encours, hormis le transport (13,3 milliards) et l'information-communication (8,6 milliards) (*figure 2*).

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME font appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. En 2019, entre 35 % et 37 % des PME déclarent chaque trimestre avoir formulé une demande

de lignes de crédit. Hors tirage sur ces lignes de crédit préalablement accordées, les PME demandent par ailleurs des crédits de trésorerie et d'investissement. Au quatrième trimestre 2019, 22 % des PME expriment des demandes de crédits d'investissement et 6 % des crédits de trésorerie (*figure 3*). Comme en 2018, l'accès au crédit d'investissement en 2019 se situe à un niveau élevé : 96 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des crédits demandés. Plus qu'en 2018, 89 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des crédits de trésorerie demandés. L'autocensure paraît marginale : entre 1 % et 2 % seulement des PME indiquent ne pas demander de crédit de trésorerie ou d'investissement en raison d'une crainte d'un refus du banquier.

En 2019, dans un contexte d'incertitudes mondiales et où l'inflation et les anticipations d'inflation sont restées constamment inférieures à l'objectif de stabilité des prix de l'Eurosystème, la politique des taux d'intérêt bas s'est poursuivie. Le taux des crédits aux PME (hors microentreprises) est de 1,4 % en décembre 2019, en baisse de 10 points de base sur un an. L'écart par rapport aux taux appliqués aux grandes entreprises – présentant généralement des niveaux de risque plus faibles – se réduit à 20 points de base (*figure 4*).

La « **cotation Banque de France** » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classe de risque**. Cette cotation est une appréciation sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensemble des cotes 3 et 4) évolue peu depuis 2018, à 55,1 % en 2019. ■

Définitions

Service central des risques de la Banque de France : il recense chaque mois les encours de crédit consentis par les établissements de crédit à chaque entreprise – au sens unité légale –, au-delà du seuil de 25 000 euros depuis janvier 2006. Voir *annexe Glossaire*.

Société civile immobilière (SCI) : il peut s'agir ici d'unités légales qui assurent la gestion des biens immobiliers d'entreprises avec lesquelles les liens n'ont pas pu être établis ou de sociétés de gestion patrimoniale de particuliers. Voir *annexe Glossaire*.

Cotation Banque de France : voir *annexe Glossaire*.

Classes de risque : elles résultent de la cotation de la Banque de France du risque de crédit. Elles vont de 3 (les moins risquées) à 9 (les plus risquées).

1. Encours de crédit aux entreprises résidentes en 2019

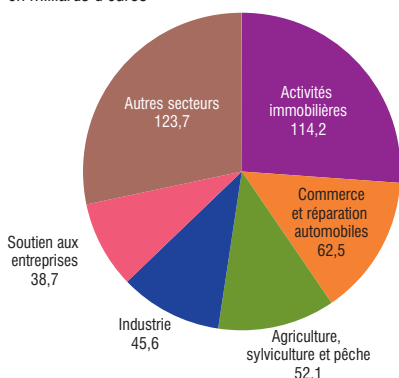
encours en milliards d'euros, évolution en %

	Nombre d'entreprises	Crédits mobilisés		Crédits mobilisés et mobilisables	
		Encours	Évolution déc. 2019/déc.2018	Encours	Évolution déc. 2019/déc. 2018
PME	1 125 171	436,7	6,0	502,9	7,3
Entreprises de taille intermédiaire	6 400	282,5	0,3	364,7	0,4
Grandes entreprises	280	144,4	0,6	298,9	7,9
Ensemble hors divers SCI	1 131 851	863,6	3,2	1 166,5	5,2
Divers SCI	605 465	185,5	9,8	199,3	10,2
Ensemble	1 737 316	1 049,1	4,3	1 365,7	5,9

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels ; entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.
Source : Banque de France.

2. Crédits mobilisés par les PME en 2019 par secteur

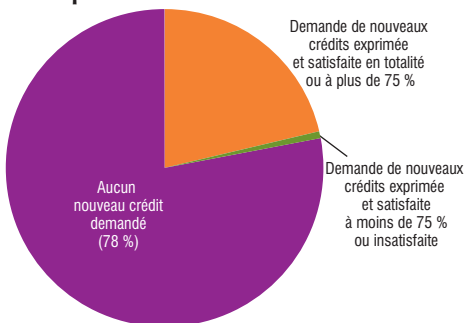
en milliards d'euros



Champ : France, PME ayant un encours total de crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissements de crédit français, hors SCI.

Source : Banque de France.

3. Demande et obtention de nouveaux crédits d'investissement par les PME au quatrième trimestre 2019

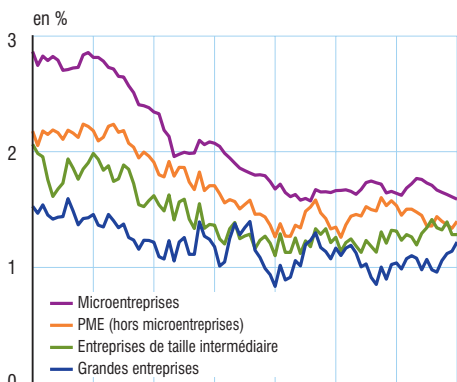


Note : hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.

Champ : France hors Mayotte, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.

Source : Banque de France.

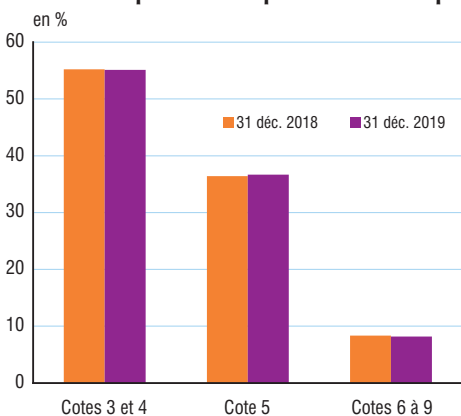
4. Taux des crédits aux entreprises



Champ : France.

Source : Banque de France.

5. Répartition des encours de crédit mobilisés par les PME par classe de risque



Champ : France, PME hors entrepreneurs individuels.

Source : Banque de France.